

17.03.2014 – 10:20 Uhr

## Prévention Suisse de la Criminalité: un package global sur le thème de la protection anticambriolage (Document/Video)

Berne (ots) -

Les cambriolages préoccupent de plus en plus les corps de police suisses. Et bien que des cambrioleurs soient arrêtés avec succès et des objets volés puissent être restitués à leurs propriétaires, avoir été cambriolés chez soi est une expérience traumatisante pour les victimes. Pour cette raison, le proverbe «mieux vaut prévenir que guérir» prend ici tout son sens. Les informations contenues dans la nouvelle brochure «A double tour!» aident les lectrices et les lecteurs à apprendre comment mieux sécuriser la maison ou l'appartement, l'application «liste des objets de valeur» est très utile pour déclarer les objets volés sans perdre trop de temps et d'énergie, et le film explicatif sert de guide à la fois pour la brochure et l'application.

Malheureusement, beaucoup de personnes se préoccupent du thème de la protection anticambriolage une fois qu'elles ont été victimes de ce type de délit. Outre les pertes matérielles ainsi que le temps et l'énergie déployés pour refaire ses papiers d'identité et autres documents importants, pour réparer les dégâts subis et pour tout ranger, un grand nombre de victimes souffrent également du sentiment d'insécurité et de vulnérabilité depuis qu'un inconnu s'est introduit dans leur espace privé. Il est prouvé que des raisonnements tels que «chez moi, il n'y a rien à voler» ou «je n'ai pas les moyens pour mettre en place des mesures anticambriolage efficaces» n'y changent rien. Les cambrioleurs choisissent les objectifs les plus faciles à atteindre et renoncent souvent lorsque les obstacles sont trop difficiles à surmonter ou en nombre trop important. De plus, l'acquisition de dispositifs de protection ne doit pas forcément être chère ni complexe. Souvent, de petites mesures d'amélioration des points faibles reconnus permettent de faire échouer une tentative d'effraction.

La nouvelle brochure de la PSC thématise tous les domaines de la sécurité des maisons et des appartements, informe sur l'entraide entre voisins dans ce domaine et contribue ainsi de manière décisive à savoir si le déplacement d'un conseiller spécialisé sur place est judicieux, voire utile. Les informations purement techniques sont volontairement condensées. En revanche, l'accent est mis sur la volonté de sensibiliser les citoyennes et citoyens intéressés par le thème et, en cas de besoin, de les motiver à s'adresser à des professionnels en conseils de sécurité. Les conseils par des spécialistes de la police sont, dans la plupart des cantons, non seulement indépendants et professionnels, mais aussi dispensés gratuitement!

En complément de la brochure, la PSC a créé l'application «liste des objets de valeur». Bien qu'elle ne puisse pas empêcher un cambriolage, elle permet d'économiser du temps et de l'énergie après avoir subi un vol ou un cambriolage. Pour s'en servir, il suffit simplement de saisir tous les objets de valeur, de leur attribuer des photos, des descriptions et un prix, par exemple, de les ranger par catégorie et de les doter de mots-clés pertinents pour faciliter le travail de recherche. Toutes ces données sont ensuite enregistrées et sauvegardées de manière anonyme sur le serveur de la PSC. Ainsi, en cas de cambriolage ou de vol, la personne qui a créé sa liste s'identifie de nouveau sur le site [www.skppsc.ch](http://www.skppsc.ch), coche tous les objets manquants et demande la création d'un fichier PDF avec tous les objets qui ont été volés afin de la présenter à la police pour porter plainte et à son assureur.

De plus, l'application contient également:

- la brochure «A double tour!» avec les 7 mesures-clés pour décourager les cambrioleurs et
- le blog News de la PSC qui informe sur toute l'actualité autour du thème de la prévention de la criminalité ainsi que sur les dernières mises en garde contre de nouvelles méthodes d'escroquerie.

Et si l'on manque de temps pour lire les instructions, le nouveau film explicatif de la PSC décrit de manière concise et conviviale les différentes fonctions de l'application et présente les divers chapitres de la nouvelle brochure.

L'application est gratuite et à votre disposition dans les boutiques iTunes pour iOS et chez Google pour Android.

iTunes: [http://www.presseportal.ch/go2/itunes\\_skppsc-wertsachenliste-app](http://www.presseportal.ch/go2/itunes_skppsc-wertsachenliste-app)

Android: <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.app.skppsc.ch>

La brochure est éditée en 120'000 exemplaires et est disponible gratuitement dans tous les postes de police. Elle peut également être téléchargée au format PDF sur le site Internet de la PSC. Disponible en allemand, en français et en italien, la publication en ligne existe également en version anglaise.

Contact:

Martin Boess, Directeur de la PSC  
Tél. 031 320 29 50  
[mb@skppsc.ch](mailto:mb@skppsc.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100011391/100752991> abgerufen werden.